

## **Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 15 novembre 2016**

Les fondateurs de l'association « Les amis du patrimoine de Lussault-sur-Loire » se sont réunis en assemblée générale constitutive le 15 novembre 2016 à 20h30, au 4 impasse des Villas à Lussault-sur-Loire.

Etaient présents :

- Mme Christiane GARNIER,
- Mme Marie-Christine GILLES,
- Mme Marie Jeanne KESSEDJIAN,
- Mme Anne VOISIN,
- M. Thierry SCHREINER.

Etait excusée : Mme Danièle LARGER, représentée par Mme Anne VOISIN.

L'assemblée générale désigne Mme Anne VOISIN en qualité de président de séance et Mme Marie-Jeanne KESSEDJIAN en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

**1ère délibération** - L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**2ème délibération** - L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :

- Présidente : **Anne Jeanne Andrée VOISIN**, nationalité française, retraitée ;
- Secrétaire : **Marie Jeanne KESSEDJIAN**, nationalité française, retraitée ;
- Trésorier : **Thierry Gilbert SCHREINER**, nationalité française, responsable encadrement ;
- Trésorière adjointe : **Danièle Simone Annie LARGER** née **MARTIN**, nationalité française, Inspecteur général des affaires sociales honoraire.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions. Conformément aux statuts, la moitié des membres du bureau sera renouvelée chaque année.

La décision de déposer les statuts à la préfecture a été prise et sera effectuée via Internet par notre trésorier, en sa qualité de webmaster.

Le tarif de la cotisation pour les membres actifs a été fixé à cinq euros. Les personnes physiques qui versent une cotisation égale ou supérieure à dix euros sont membres bienfaiteurs.

Notre association désire se faire connaître par un article dans le bulletin municipal de décembre et par un site dénommé « Lussault-Patrimoine ». Des flyers seront distribués ultérieurement aux habitants de Lussault-sur-Loire.

La présidente et le trésorier effectueront le moment venu les démarches nécessaires auprès du Crédit Agricole d'Amboise pour doter l'association d'un compte en banque avec chéquier.

Il est prévu de tenir une réunion du bureau avec la trésorière adjointe fin décembre 2016.



Thierry SCHREINER  
Trésorier